

Tann Pou Konpwann

Lettre d'information de la retraite complémentaire > Fév.2019 • 02



Les aides financières Premier semestre 2019

Une action sociale renouvelée pour la période 2019-2022

L'action sociale s'inscrit dans les évolutions sociales et sociétales et celles de l'environnement de la retraite complémentaire. Depuis l'origine, l'une des caractéristiques fortes de l'action sociale portée par les régimes AGIRC et ARRCO est une action sociale tout au long de la vie.

Un engagement fort

Améliorer la lisibilité, l'homogénéité et l'accès à l'action sociale sur l'ensemble du territoire

L'expérience acquise, sur l'ensemble des actions et services proposés. a montré l'importance d'une approche globale du bénéficiaire. Dans une vision intergénérationnelle et solidaire propre aux régimes par répartition, l'action sociale s'adresse aussi bien aux actifs qu'aux retraités (sans distinction de catégorie, niveau d'autonomie,

L'action sociale des régimes AGIRC et ARRCO est complémentaire ; les aides individuelles répondent à des situations exceptionnelles. elles viennent après les aides légales, voire celles dispensées par les régimes de base.

Les services de l'IRCOM disposent d'une expertise « d'ensemblier » qui les amène à interagir fortement avec les autres acteurs (publics, partenaires, entreprises...). Concernant les interventions collectives, cette complémentarité permet de nous coordonner ou articuler nos actions avec les autres acteurs.

Au travers des interventions collectives, l'action sociale doit permettre de donner accès, au plus grand nombre, à des services et à des

prestations, avec une même qualité de service, sur des critères simples, tout en répondant aux besoins sociaux prioritaires.

Les principes de cet engagement sont au nombre de trois :

- Des interventions sociales encore plus partagées (un socie commun)
- Une lisibilité renforcée
- Une implantation territoriale

Retrouvez pages 2, 3 et 4 L'ensemble des aides financières individuelles prioritaires et non prioritaires de l'Action Sociale

Les aides financières individuelles se répartissent selon 5 grandes orientations (Cf pages 2, 3 et 4):

- I Agir pour bien vieillir
- I Soutenir et accompagner les proches aidants
- l Accompagner l'avancée en âge en perte d'autonomie
 - l Soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles
- l Les aides financières individuelles non prioritaires

Ils s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route « Ambition 2022 » adoptée par les conseils d'administration des fédérations le 27 iuin 2018.

Les fondamentaux de l'action sociale

- Garantir une même accessibilité et une cohérence de l'offre à tous nos ressortissants, actifs et retraités

Proposer, au plus grand nombre, des actions de proximité répondant aux besoins sociaux. Une plus grande cohérence de l'offre permet également de renforcer la visibilité au nom du régime AGIRC-ARRCO, s'agissant des financements du régime.

Renforcer l'efficience de l'action sociale

Optimiser et démultiplier l'action avec des ressources maîtrisées.

Agir en complémentarité des autres acteurs

Nos services d'action sociale œuvrent déjà en s'inscrivant dans des actions en association avec divers organismes pour répondre à des besoins ciblés (Carsat, Conseils départementaux...). Nous souhaitons continuer à favoriser ce type de démarche et nous inscrire éventuellement dans un rôle de coordinateur.

S'appuyer sur sa capacité d'innovation pour faire évoluer les réponses concrètes aux besoins sociaux de nos ressortissants.

Les aides financières individuelles présentées dans les pages suivantes sont valables uniquement pour le premier semestre 2019 sachant qu'un référentiel commun sera mis en œuvre avec la fédération AGIRC-ARRCO.

Les aides financières individuelles proposées par l'action sociale de l'Ircom Agirc-Arrco - 1er semestre 2019

Nature de l'aide	Mise en œuvre	Plafon	ds de ressourc	es / montant	ts acc	ordés
	AGIR POUR BIEN VIEILLI	R				
N	IUTRITION • Développer et soutenir des dispositifs de préventio	n primaire dès 4	15 ans			
	D					
Prise en charge des frais de mise en place d'un programme nutritionnel	Prise en charge d'un bilan diététique dès 45 ans	Ressources inférieures à		a	Limite plafond de prise en charç annuelle	
		Personne seule Co		uple		aiiiiueiie
		900 €	1 6	1 600 €		500 €
		1 200 €		2 100 €		350 €
		1 500 €		00€		250 €
SF	ORT SANTÉ • Développer et soutenir des dispositifs de prévent	on primaire des	45 ans			
Prise en charge des frais liés à une activité sportive pour prévenir les maladies telles que l'hypertension artérielle	Prise en charge des frais de participation à des ateliers sportifs animés par : • coach sportif (individuel ou collectif) • association dans le domaine	ldem				
AIDE À LA SANTÉ	• Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement glo	bal de la persoi	nne vers le Bier	ı vieillir		
	Domaines d'intervention : • soins dentaires	Ressources inférieures à de pris en chai annue pour le de		Limite plaf de prise en charg annuell pour le dent	e je e	Limite plafo de prise en charge annuelle pour l'optiqu
Contribuer à la prise en charge des frais de santé dont le reste à charge	• soins d'optique,	Personne seule 900 €	Couple 1 600 €	1 500 €	ç	600 €
pour les familles est très important	 appareillage auditif pour lesquels le régime de base est intervenu forfait journalier 	1 200 €	2 100 €	1 000 €		400 €
	• prothèses orthopédiques ou capillaires liées à une maladie	1 500 €	2 600 €	500 €		200 €
PRÉVENTION HABITAT • F	avoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement global	de la personne	vers le Bien vi	eillir dès 62	ans	
Participer aux frais de rénovation de l'habitat	Domaines d'intervention : • toiture • peinture extérieure et/ou intérieure	Ressources inférieures à			Limite plafond de prise en charge annuel	
	carrelage • salle de bain cuisine • électricité • plomberie raccordement des eaux	Personne seu 900 €		ouple 600 €		1 800 €
		1 200 €		100 €		1 500 €
	• portes et fenêtres	1 500 €		00 €		1 000 €
COTISATIONS MUTUELLE •	Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement glob				2 ans	
Aide financière pour honorer le montant des échéances	Prise en charge partielle ou totale de la cotisation d'une complémentaire santé	Ressources inférieures à Personne seule Couple		à	Limite plafond de prise en charç annuelle	
d'une complémentaire santé et permettre aux bénéficiaires		900 €	- 4.0	00 €		450 €
de se soigner	d'line complementaire sante	900 €	1 1 6	00 €		
de se soigner	d'une complementaire sante	1 200 €		00 €		350 €
de se soigner	d'une complementaire sante		2 1			
·	o une complementaire sante iser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l	1 200 € 1 500 €	2 1	00 € 00 €		350 €
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge	ser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible.	1 200 € 1 500 € a personne vers	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures	00 € 00 € dès 65 ans	Li de p	350 € 250 €
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport	ser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant	1 200 € 1 500 € a personne vers Resson	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures	00 € 00 € dès 65 ans à	Li de p	350 € 250 € mite plafond rise en charç annuelle
TRANSPORT • Favori	Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel. Le bénéficiaire pourra voyager en toute liberté	1 200 € 1 500 € a personne vers Resso	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6	00 € 00 € dès 65 ans à	Li de p	350 € 250 € mite plafond
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport	ser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel.	1 200 € 1 500 € A personne vers Resso Personne seu 900 €	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6 2 1	00 € 00 € dès 65 ans à uple 00 €	Li de p	350 € 250 € mite plafond rise en chargannuelle
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport pour tout type de déplacement	Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel. Le bénéficiaire pourra voyager en toute liberté	1 200 € 1 500 € 1 500 € A personne vers Resson Personne seu 900 € 1 200 € 1 500 €	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6 2 1 2 6	00 € 00 € dès 65 ans à uple 00 € 00 € 00 €	de p	350 € 250 € mite plafond rise en chargannuelle 240 € 200 €
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport pour tout type de déplacement PRESTATIONS BIEN-ÊTRE •	Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel. Le bénéficiaire pourra voyager en toute liberté sur l'ensemble des lignes du réseau. Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement glob Possibilité de cumuler	1 200 € 1 500 € 1 500 € a personne vers Resso Personne seu 900 € 1 200 € 1 500 € al de la personne	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6 2 1 2 6	00 € 00 € dès 65 ans à uple 00 € 00 € 00 €	de p	350 € 250 € mite platond rise en charçannuelle 240 € 200 € 160 €
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport pour tout type de déplacement PRESTATIONS BIEN-ÊTRE • Contribuer à la prise en charge	Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel. Le bénéficiaire pourra voyager en toute liberté sur l'ensemble des lignes du réseau. Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement glob Possibilité de cumuler plusieurs prestations :	1 200 € 1 500 € 1 500 € a personne vers Resso Personne seu 900 € 1 200 € 1 500 € al de la personne	2 1 2 6 le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6 2 1 2 6 e vers le Bien v	00 € 00 € dès 65 ans à uple 00 € 00 € 00 €	de p	350 € 250 € mite plafond rise en charg annuelle 240 € 200 €
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport pour tout type de déplacement PRESTATIONS BIEN-ÊTRE • Contribuer à la prise en charge d'une prestation sociale permettant	Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel. Le bénéficiaire pourra voyager en toute liberté sur l'ensemble des lignes du réseau. Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement glob Possibilité de cumuler plusieurs prestations : • pédicure : 160 €, • coiffure : 140 €,	1 200 € 1 500 € 1 500 € a personne vers Resso Personne seu 900 € 1 200 € 1 500 € al de la personne	le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6 2 1 2 6 e vers le Bien v urces inférieures le Co 1 1 6	00 € 00 € dès 65 ans à uple 00 € 00 € 00 € dieillir dès 6 à uple 00 €	de p	350 € 250 € mite platond rise en charg annuelle 240 € 200 € 160 €
TRANSPORT • Favori Contribuer à la prise en charge des frais de transport pour tout type de déplacement	ser les dispositifs conçus pour un accompagnement global de l Faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile tout en leur permettant de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Prise en charge de l'abonnement annuel. Le bénéficiaire pourra voyager en toute liberté sur l'ensemble des lignes du réseau. Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnement glob Possibilité de cumuler plusieurs prestations : • pédicure : 160 €,	1 200 € 1 500 € 1 500 € A personne vers Resso Personne seu 900 € 1 200 € 1 500 € Al de la personne Resso Personne seu	le Bien vieillir urces inférieures le Co 1 6 2 1 2 6 e vers le Bien v urces inférieures le Co 1 1 6	00 € 00 € dès 65 ans à uple 00 € 00 € 00 € dès 65 ans	de p	350 € 250 € mite platond rise en charg annuelle 240 € 200 € 160 €



Nature de l'aide	Mise en œuvre	Plafonds de ressources / montants accordés				
	AGIR POUR BIEN VIEILLIR (so			,		
LOGEMENT ET ÉQUIP	PEMENT • Favoriser les dispositifs conçus pour un accompagnemer		rsonne vers le B	ien vieillir		
Accompagner dans la gestion du budget, prendre en charge ponctuellement les dépenses de logement (loyer, caution, dépenses d'énergie)	Achat électroménager, mobilier de première nécessité ou mise en conformité et sécurité, Arriérés de loyer, charges de copropriété, dettes eau, Caution nouveau logement (entrée en foyer logement, en résidence de retraite, foyer de jeunes travailleurs) Difficultés financières ou dette de dépense d'énergie (EDF)	Lim plaf Ressources inférieures à de p en ch		Limite plafond de prise en charge annuelle	Limite plafond de prise en charge annuelle (équipement ménager)	
		Personne seule Couple				
		900 €	1 600 €	2 000 €	500 €	
		1 200 €	2 100 €	1 700 €	425 €	
		1 500 €	2 600 €	1 500 €	325 €	
	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROC	HES AIDAN	NTS			
ACTIONS POUR LES AIDANT	S • Repérer, informer, accompagner les proches aidants tout au loi	na des différentes	s nhases de la ri	elation avec l	'aidé	
Accompagner les aidants afin qu'ils identifient leurs besoins		Ressources inférieures à			Limite plafond de prise en charge annuelle	
et l'acceptent	Plateforme d'accompagnement Formation des aidants familiaux	Personne seul		uple		
Leur permettre de vivre leur rôle en continuant leur propre vie		900€		00 €	1 000 €	
		1 200 € 1 500 €		00 €	700 € 500 €	
	RÉPIT POUR LES AIDANTS • Développer et diversifier les solutions			100 €	500 €	
Aider les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes en situation de handicap à trouver des solutions de répit	Séjours répit Maisons de répit Balluchonnage	Idem				
	RÉPIT POUR LES AIDÉS • Développer et diversifier les solutions (de soutien et de r	répit			
Permettre aux aidés de rejoindre une structure ou d'être gardé pendant un temps	Balluchonnage Accueil familial Accueil de jour	ldem				
L	OISIRS POUR LES AIDANTS • Développer et diversifier les solution	s de soutien et d	le répit			
Aider les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes en situation de handicap à préserver des temps de loisirs	 Ateliers cuisine Glubs de lecture Bricolage Jardins thérapeutiques Visite de musées Avec la possibilité de cumuler plusieurs loisirs 	Idem				
ACC	Compagner l'avancée en âge en per	TE D'AUTO	NOMIE			
AID	E TECHNIQUE À DOMICILE • Accompagner et développer les soluti	ons de soutien à	domicile			
Soutenir les personnes en perte d'autonomie et/ou handicapées à acquérir des aides techniques améliorant leur quotidien	Financement de petits aménagements de logement ou pour acquérir des aides techniques (synthèse vocale, lève personne, fauteuil roulant, barres d'appui)	Ressources Personne seule 900 € 1 200 € 1 500 €	inférieures à	Lii de prise (2 000 € 1 700 € 1 500 €	1 000 €	
TÉLÉASS	i SISTANCE / TÉLÉSURVEILLANCE • Accompagner et développer les s			7 500 E	500 €	
IELENO	Mise en place d'un service de téléassistance ou de tout système favorisant la sécurité	Prise en charge des frais d'installation dans la limite de 80 € et d'abonnement dans la limite de 400 € par an				
Soutenir les personnes en perte d'autonomie		Ressources inférieures à		à	Limite plafond de prise en charge	
à acquérir davantage de sécurité dans leur logement		Personne seul	cule Couple 1 600 €		annuelle	
		900€			400 € 300 €	
		1 200 € 1 500 €		00 €	200 €	
AIDF AII I	l PORTAGE DE REPAS À DOMICILE • Accompagner et développer les				200 0	
Soutenir financièrement les personnes faisant appel à des prestataires pour le portage de repas	Mise en place d'un service de repas à domicile	Ressources inférieures à			Limite plafond de prise en charge annuelle	
		Personne seul		uple		
		900 €		600€	1 200 €	
		1 200 €		00 €	900 €	
		1 500 €	2 600 €		700 €	



Nature de l'aide	Mise en œuvre	Plafonds de ressources / montants accordés			
	PAGNER L'AVANCÉE EN ÂGE EN PERTE I				
	N ÉTABLISSEMENT • Développer des solutions d'hébergement div				
	N ETABLIOGENERY - Developper acts solutions a nearly ement and				
Contribuer à la prise en charge des frais d'hébergement en établissement	Permettre aux ressortissants de chercher un autre lieu de vie et de pallier les frais d'hébergement	Lorsque les charges d'hébergement dépassent 90% des ressources mensuelles (APA déduite) pour une personne seule ou 50 % lorsque le conjoint reste à domicile			
HÉBERGEMEN	T TEMPORAIRE • Développer des solutions d'hébergement divers	sifiant les possibilités	de choix de vie		
Contribuer à la prise en charge des solutions alternatives à l'entrée en établissement médicalisé	Participation à l'accueil de jour (si compris ou non dans le plan d'aide)	Ressources inférieures à		Limite plafond de prise en charge annuelle	
		Personne seule	Couple	par personne	
		900 €	1 600 €	1 000 €	
		1 200 €	2 100 €	700 €	
		1 500 €	2 600 €	500 €	
	SOUTENIR LE RETOUR À L'EMPLOI DES PL	US FRAGILES			
FINANCE un accon	MENT MOBILITÉ • Apporter aux demandeurs d'emploi de longue d pagnement individualisé selon une approche globale (profession	lurée (DELD - 12 mois nelle, psychologique	s) fragilisés et sociale)		
	Prise en charge partielle ou totale : • permis de conduire • abonnement annuel des frais de transport sur l'ensemble des lignes du réseau				
Aide à la mobilité pour une reprise d'activité professionnelle		Ressources inférieures à		Limite plafond de prise en charge annuelle par personne	
		Personne seule	Couple	- pai personne	
		900 €	1 600 €	1 000 €	
		1 200 €	2 100 €	700 €	
		1 500 €	2 600 €	500 €	
	MATIONS • Apporter aux demandeurs d'emploi de longue durée (pagnement individualisé selon une approche globale (profession				
Aide à la formation pour une reprise d'activité professionnelle	Permettre la reprise professionnelle par le co-financement de formations	Ressources inférieures à		Limite plafond de prise en charge annuelle par personne	
	et des coûts liés à la formation	Personne seule	Couple		
		900 €	1 600 €	1 500 €	
		1 200 €	2 100 €	1 000 €	
		1 500 €	2 600 €	700 €	
	DIS SENIORS • Apporter aux demandeurs d'emploi de longue duré pagnement individualisé selon une approche globale (profession				
Aide à la formation professionnelle pour une reprise d'activité professionnelle	Accompagner le retour à l'emploi des séniors par : • un diagnostic approfondi (bilan professionnel, stratégie pour la recherche d'emploi et définition d'un plan d'action) • un accompagnement intensif à la mise en œuvre du plan d'action • le suivi dans l'emploi durable ou la formation longue	Ressources inférieures à		Limite plafond de prise en charge annuelle	
		Personne seule	Couple	par personne	
		900 €	1 600 €	1 500 €	
		1 200 €	2 100 €	1 000 €	
	· •	1 500 €	2 600 €	700 €	

LES AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES NON PRIORITAIRES

• Scolarité - Études • Apprentissage ou Orphelins • Accompagnement veuvage • Vacances personnes handicapées • Obsèques • Urgence sociale • Déménagement • Entraide

POUR TOUTES INFORMATIONS OU QUESTIONS, CONTACTER LE SERVICE ACTION SOCIALE accueil@ircom-laverriere.fr

Agenda 2019 Premier semestre 2019

12 et 14 mars

Initiation Internet

2 et 4 avril

Perfectionnement Internet

L'IRCOM propose 2 séances de 3 h d'Initiation et de Perfectionnement Internet.

Prestations réservées en priorité aux allocataires

En collaboration avec FORMACO

Inscription
 à partir du mercredi
 27 février

Mars à Mai

Ateliers Mémoire

 Voir détail en page 6 Initiation et perfectionnement aux ateliers mémoire, en groupe de 10 à 12 personnes Entraînement à la fois mental, sensoriel et pragmatique.

19 et 26 mars

Ateliers Découverte Groupe 1

9 et 11 avril

Ateliers d'approfondissement Groupe 2

30 avril et 7 mai

Ateliers Découverte Groupe 3

14 et 21 mai

Ateliers d'approfondissement Groupe 4

En collaboration avec l'Association SAVOIR POUR MIEUX GERER

 Inscription à partir du vendredi 1^{er} mars

26 mars

Sport Santé

Sortie Activités Physiques Adaptées

Pour la seconde édition, l'IRCOM vous invite à une journée réservée, le matin, aux Activités Physiques Adaptées et l'après-midi aux jeux de société.

Inscription lundi 11 mars

25 mai & 27 juin

Yoga Séniors

1 séance d'initiation au YOGA offerte par l'IRCOM en faveur des séniors.

En collaboration avec YOGA LIFE

■ Inscription jeudi 4 avril

10 - 12 Mai

Week-End Répit

HAPPY SILVERS propose 3 jours et 2 nuits à l'hôtel PIERRE & VACANCES en pension complète avec des activités telles que : Activité Physique Adaptée, Recommandations d'un gériatre ou autre expert sur le Bien Vieillir.

■ Pour toute information complémentaire, contactez le plus rapidement possible le 0696 50 00 20.

L'IRCOM prendra en charge une partie des frais d'hébergement pour ses allocataires.

7 juin

Showroom sur les solutions de soutien à domicile

Conférence sur les différents dispositifs de solution de soutien à domicile pour accompagner les personnes avancées en âge à s'équiper et bien vivre chez elles.

17 au 21 juin

Vakans Gran Moun

HAPPY SILVERS propose un séjour d'une semaine en pension complète avec des activités telles que : sport, relooking recommandations gériatre.

■ Pour toute information complémentaire, contactez le plus rapidement possible le 0696 50 00 20.

L'IRCOM prendra en charge une partie des frais d'hébergement pour ses allocataires.

1^{er} avril au 1^{er} juin

Cure de bien être pour les aidants familiaux

Accompagnement individuel et en groupe des aidants familiaux durant 3 mois pour leur réapprendre à prendre soin d'eux, à avoir confiance en eux et à se valoriser à travers divers ateliers animés par des professionnels.

1 mai au 31 décembre

L'IRCOM s'invite...

dans un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes - EHPAD

Prestation de Coiffure

Séances d'informations, de conseils et de soins destinés aux résidents des EHPAD.

En partenariat avec la Fédération Nationale de la Coiffure de la Martinique

Prestation d'Activité Physique Adaptée -APA

Séances d'informations, de conseils et d'activités physiques adaptées destinées aux résidents des FHPAD.

En partenariat avec le Comité départemental de Gymnastique Volontaire 972

Prestations d'art thérapie, peinture et culture, d'ateliers <u>mémoir</u>e ...

En initiant ces activités au sein des EHPAD, l'IRCOM souhaite permettre à tous ses adhérents de bénéficier des prestations d'aides sociales.

POUR TOUTES
LES ACTIVITÉS
Inscription au service
Action Sociale
ou à l'accueil
de l'ircom

An Nou Demare

Aide aux seniors dans leurs démarches administratives

L'IRCOM propose un accompagnement des séniors dans leurs démarches administratives.

3 niveaux de prestations :

1/ BÔKAÎ : à domicile

Le prestataire se rend au domicile du bénéficiaire pour faire une mise au point sur les démarches à effectuer.

2/ ALE VIRE:

Les démarches sont effectuées par le prestataire au nom du bénéficiaire si celui-ci ne peut se déplacer.

3/ NOU LA EPI'OU:

Le bénéficiaire est accompagné dans ses démarches auprès des organismes.

En collaboration avec la structure ASD RELAIS



De mars à mai



8 Ateliers Mémoire

L'IRCOM vous invite à mieux stimuler vos neurones en participant aux ateliers mémoire.

En groupe de 10 à 12 personnes, venez découvrir cette activité par des entraînements à la fois mental, sensoriel et pragmatique. Destiné à tous les allocataires chômeurs et actifs, l'atelier mémoire est l'occasion de

- Solliciter vos connaissances
- Découvrir de nouveaux centres d'intérêt
- Mieux connaître le fonctionnement de votre mémoire afin de mieux l'exercer
- Vous approprier des stratégies pour maintenir vos aptitudes, voire dépasser vos limites
- Enrichir le lien social
- Entretenir votre estime de soi...

La notion de plaisir est essentielle lors des entraînements

> maintien d'une synergie entre détente et effort des participants sans compétitivité, ni mise en échec, > approche personnalisée selon le rythme et le goût de chacun.

Nous vous attendons tous!

Ateliers Mémoire En collaboration avec l'Association SAVOIR POUR MIEUX GÉRER

Attention! Places limitées!

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

NOS PARTENAIRES

- ◆ **AGAF** Rivière pilote Tél. 0596 62 76 91
- ◆ **ASAMAD** Fort de France Tél. 0596 48 49 07
- ◆ **ASEP** Marin Tél. 0596 74 76 33
- → JC SERVICES Lamentin Tél. 0596 42 38 11
- ◆ LAKANSYEL Lamentin Tél. 0596 57 16 11
- TM3 SERVICES Le François
 Tél. 0596 64 01 85
- ◆ VIVRADOM SERVICES Fort de France Tél. 0596 63 04 22

Pour toutes les activités, inscription au service Action Sociale ou à l'accueil de l'IRCOM